

Candidatures aux élections : Synthèse provisoire en nombre de communes par parti

@rib News, 22/04/2010 Seuls 23 sur les 44 partis politiques reconnus au Burundi et cinq indépendants avaient déposé, mardi, date d'expiration du délai de candidature, des dossiers pour les élections municipales du 21 mai prochain. Mercredi la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Voici une synthèse provisoire des dépôts de candidature qui restent à être confirmés ou infirmés par l'analyse des Commissions électorales provinciales indépendantes (CEPI), car la loi électorale stipule que le dossier doit remplir les critères d'équilibre de genre, de région et d'ethnie pour être recevable.

Les partis politiques CNDD-FDD : 129/129 communes FRODEBU-Sahwanya : 129/129 communes FNL : 129/129 communes UPRONA : 129/129 communes MSD : 128/129 communes UPD-Zigamibanga : 128/129 communes CNDD : 106/129 communes FRODEBU-Nyakuri : 106/129 communes MRC : 94/129 communes PALIPE-Agakiza : 94/129 communes PPDR : 69/129 communes ADR : 69/129 communes PARENA : 51/129 communes RADEBU : 51/129 communes CDP : 25/129 communes PAJUDE : 25/129 communes FROLINA : 7/129 communes FEDS-Sangira : 7/129 communes PP : 5/129 communes ADP : 5/129 communes PIEBU : 4/129 communes ABASA : 4/129 communes FDD : 2/129 communes

Les indépendants : Dôo Hakizimana : 1/129 communes Bishahusha : 1/129 communes Nahimana Thence : 1/129 communes Pierre Habarugira : 1/129 communes Justin Ndagijimana : 1/129 communes